

# Concurrences et coopérations pour la production de l'information européenne

FLORIAN TIXIER

Docteur  
ReSIC & LaPIJ  
Université Libre de Bruxelles  
Belgique  
tixier.florian@gmail.com



ux origines de l'Union européenne, les « *sommets européens* » correspondent à la réunion au sommet de manière informelle du Conseil, composé des chefs d'Etat et de gouvernement des pays-membres (Foret & Rittelmeyer, 2013; Jongen, 1985), devenu une institution à part entière en tant que Conseil européen depuis le Traité de Lisbonne (article 13). C'est l'un des organes principaux dans la prise de décision de l'UE, chargé de « *donner à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et d'en définir les orientations et priorités politiques générales* » (article 15). Ces réunions trimestrielles, récurrentes dans l'agenda politique et médiatique de l'UE, constituent des événements politiques majeurs qui ne peuvent être ignorés des principaux médias : dans la couverture médiatique relativement faible des sujets européens, elles arrivent en tête (Semetko et al., 2003), et ce d'autant plus depuis que le contexte de crise de l'Europe oriente le regard vers la « *haute politique* » (Mégie & Vauchez, 2014 : 7). On voit ainsi que depuis 2008, les sommets sont devenus des événements incontournables dans l'agenda médiatique des affaires européennes, donnant de plus en plus l'occasion à l'Europe de « *faire la Une* » et à une couverture journalistique plus développée sur des sujets qui ne retenaient habituellement pas l'atten-

**Pour citer cet article, to quote this article, para citar este artigo :**

Florian Tixier, « Concurrences et coopérations pour la production de l'information européenne », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol 8, n°1 - 2019, 15 juin - June 15 - 15 de Junho.

URL : <http://www.surlejournalisme.com/rev>

tion des médias nationaux (Hubé, Salgado, & Puustinen, 2016).

En dépit de leur importance capitale dans le dispositif de légitimation de l'Europe et de médiation des affaires européennes à destination des opinions publiques (Foret & Rittelmeyer, 2013), il n'existe quasiment aucune étude de terrain sur le rôle particulier des journalistes lors des Conseils européens. Exception faite de l'article publié par Cornia, Lönnendonker et Nitz dans le cadre du projet *Adequate Information Management in Europe* (AIM), qui constitue une étude ethnographique réalisée par 12 chercheurs de sept nationalités différentes à l'occasion du Conseil européen du 23 et 24 mars 2006. Les auteurs interrogent l'émergence d'une « culture médiatique transeuropéenne » qui résulterait de pratiques journalistiques communes induites par la création d'une salle de rédaction européenne lors des sommets en comparant des observations participantes faites avec des journalistes allemands et italiens au sein du Conseil. Leur analyse montre des « signes positifs » indiquant l'émergence d'une communication médiatique transeuropéenne, ce qui, selon eux, pourrait mener à augmenter la place de ces questions dans le débat public. Ils observent également des routines de travail similaires et certaines formes de collaborations étroites entre journalistes de pays européens différents, qui pourraient marquer le début d'une « culture journalistique européenne commune » (Cornia, Lönnendonker, & Nitz, 2008).

Les sommets européens sont caractérisés par la réunion d'une multitude d'acteurs institutionnels, politiques et médiatiques, qui constituent un monde social de l'information européenne (Strauss, 1992). Un monde peut être défini comme « l'ensemble des individus et des organisations dont l'activité est nécessaire pour produire les événements et les objets qui sont caractéristiques de ce monde » (Becker, 1983 : 404). Ainsi, le *monde de l'information européenne* est composé des acteurs et des structures qui ont une production définie reconnue comme de l'information européenne par ce monde. La propriété multinationale de ce monde social, qui découle de la nature même du Conseil européen en tant qu'institution intergouvernementale de l'UE, fait se rencontrer des acteurs à la fois nationaux et communautaires dans un même espace, ce qui permet et favorise les interactions entre eux. Considérant la perspective interactionniste qui amène à concevoir un monde social sous l'angle des interactions entre ses individus, nous allons analyser les processus de production d'information dans ce microcosme de l'information européenne selon un paradigme interprétatif qui permettra de mettre au jour « une distribution de rôles et de

*statuts, des idiomes partagés de participation, une allocation de droits et de devoirs, une concession de privilèges pour les insiders et une régulation de l'accessibilité pour les outsiders »* (Cefaï, 2015 : 2). Une fois restituée la pluralité et la diversité des acteurs de ce monde social de l'information européenne, le concept de convention développé par Becker (Becker, 2006) permettra de saisir les modes de coopération conventionnels et les espaces dans lesquels ces derniers sont négociés. « Qui fait quoi et selon quelles conventions ? », comme l'énonce Becker (Becker & Pessin, 2006 : 178), autrement dit de s'intéresser aux pratiques des acteurs. Dans le contexte de crises à répétition et de remise en question du projet politique communautaire, cette contribution s'intéresse ainsi aux pratiques des acteurs du monde de l'information européenne dans la production de l'information européenne à l'occasion des sommets européens. Dans son étude ethnographique d'une réunion du G7, Etienne Ollion qualifie le sommet de « miroir grossissant » du quotidien des relations entre les acteurs en présence et montre que leurs interactions suivent des règles de fonctionnement strictes. Il décrit un « moment particulier – et particulièrement intense du fait du huis clos imposé à tous – [...] qui donne à voir de manière resserrée ce qui compose le quotidien des divers acteurs de la production de l'information » (Ollion, 2013 : 38). L'espace de quelques jours, « un tout petit monde » (Baisnée, 2007) est (re)créé de toutes pièces dans le monde de l'information européenne (Bastin, 2003). Dans cet « *environnement symbolique distinct* » (Heikkilä et al., 2007) régi par ses propres normes et dont l'accès est fortement contrôlé, les journalistes sont les médiateurs de l'Europe politique à destination des citoyens (Aldrin et al., 2014). Ils se retrouvent entre l'Europe et l'Etat-nation, dans un jeu de concurrence informationnelle entre acteurs politiques communautaires et nationaux. Nous allons voir que c'est dans les interactions entre acteurs (à la fois de concurrence et de coopération) que se jouent les processus de mise en forme et de légitimation de l'Europe politique *dans* et *par* les médias. C'est également dans ces interactions que l'on peut observer l'émergence de certaines pratiques transnationales de production de l'information européenne (Bastin, 2003).

Les données présentées dans cet article ont été récoltées lors d'une enquête de terrain de plusieurs années réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les mondes sociaux transnationaux du journalisme européen. Cette contribution se base en particulier sur le récit détaillé d'une observation participante (Soule, 2007) réalisée lors du Conseil européen du 9 et 10 mars 2017, ainsi que sur des entretiens réalisés avec des journalistes et des com-

municants et sur un corpus de documents récoltés lors de l'observation et dans le cadre de mes recherches (articles publiés par des journalistes, notes d'information, communiqués de presse). Mon entrée dans le sommet a dû être négociée en amont avec les responsables du centre de presse qui m'ont demandé de produire de nombreux justificatifs de ma bonne foi et du bien fondé de mes recherches. Malgré les nombreux échanges de mails, la mise à disposition d'articles publiés pour vérification, des entretiens téléphoniques dans les locaux du Conseil, et une demande de validation de ma présence par cinq journalistes accrédités, mon accréditation en tant que chercheur a failli ne pas m'être accordée au moment du retrait du badge le jour du sommet, me demandant de produire de nouveaux justificatifs dans l'urgence. Finalement, ma présence a été tolérée « à titre exceptionnel », assortie de nombreuses dissuasions de revenir<sup>1</sup>. L'observation ethnographique a été complétée par de nombreux articles écrits par des journalistes lors des sommets, qui en font le récit du déroulement des événements et des dénouements des crises qui s'y produisent sous un angle méta-journalistique et descriptif du dispositif et des relations qui s'y nouent<sup>2</sup>. Lors des deux jours du sommet, j'ai suivi particulièrement quatre journalistes<sup>3</sup> afin d'observer les processus de construction de l'information et de démêler les fils des réseaux d'acteurs au sein du sommet. La relation de confiance que j'avais pu préétablir avec eux, que ce soit dans le cadre professionnel ou par l'intermédiation de connaissances mutuelles, m'a permis d'observer en toute liberté leurs pratiques professionnelles en les accompagnant dans leurs déplacements au sein du bâtiment. A la manière d'un stagiaire qui apprend le métier, j'ai pu leur poser de nombreuses questions et avoir accès à leur « cuisine interne ». Ils m'ont également présenté leurs informateurs et différents interlocuteurs au fil des rencontres qu'ils faisaient, ce qui m'a permis ensuite de pouvoir reconstituer leurs réseaux d'interactions et, quand c'était possible, d'interroger ces acteurs. Au total, je me suis entretenu de manière informelle avec une vingtaine de personnes au cours de mon observation et j'ai conduit 10 entretiens semi-directifs (trois avant, quatre pendant et trois après le sommet).

---

#### UNE BULLE DANS LA BULLE EUROPÉENNE

---

Les réunions du Conseil européen s'organisent sur deux jours, durant lesquels le quartier européen autour du rond-point Schuman est complètement bouclé : la police forme un cordon filtrant de sécurité, les axes de circulation sont fermés, les métros ne marquent pas l'arrêt à la station Schu-

man. Cela crée un sous-espace coupé du monde, dans lequel seules les personnes autorisées peuvent accéder. Le « cœur de l'action » se trouve dans les deux bâtiments principaux du Conseil européen : l'historique Justus Lipsius, au 175 rue de la Loi, situé juste en face du Berlaymont, le siège de la Commission européenne ; et depuis le sommet du 9 et 10 mars 2017, le tout nouveau bâtiment du Conseil, Europa, juste à côté, sert pour les sessions de travail. Le Justus Lipsius est le siège principal du secrétariat général du Conseil européen et du Conseil de l'UE. La réunion du Conseil est convoquée par le président du Conseil européen qui envoie une lettre d'invitation à tous les membres dans laquelle il donne une première version du programme des discussions. Les arrivées des délégations se font généralement en début d'après-midi, avec en premier les pays qui organisent des réunions entre eux dans les salles de briefing (les 9 et 10 mars 2017, les pays du Benelux et ceux du groupe de Visegrad). Ces arrivées sont un moment médiatique par excellence car c'est la valse des chefs d'Etat et de gouvernement sur le tapis rouge, avec *doorsteps* et photo de famille traditionnelle à la clé. L'arrivée donne lieu à une mise en scène pour les médias audiovisuels, dans le forum du bâtiment Europa, afin de recueillir des images et essayer d'obtenir une déclaration des responsables européens (les « petites phrases » que l'on retrouvera immédiatement sur le réseau *Twitter* et dans les fils d'actualité des médias). Viennent ensuite le tour de table dans la salle du Conseil (images et sons d'ambiance) et un « échange de vues » avec le président du Parlement européen, retransmis en *live streaming* par les services audiovisuels du Conseil, et accessible à un premier *pool* de journalistes/photographes/cameramen. Après cela, le Conseil se réunit à huis clos dans la salle de conférence principale. En fin d'après-midi, une conférence de presse conjointe est organisée entre le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne, dans la salle de presse principale du Justus Lipsius : c'est la mise en scène de l'unité européenne interinstitutionnelle. Elle est retransmise en direct sur Internet et ensuite disponible en téléchargement. Une conférence de presse peut également être organisée par le président du Parlement européen dans cette même salle. Les discussions du Conseil ne sont ensuite interrompues qu'en début de soirée par un dîner de travail, précédé et suivi des conférences de presse à la fin des négociations. Et en fonction des points à l'ordre du jour, celles-ci peuvent durer jusque tard dans la nuit, comme le souligne fin 2014 le correspondant à Bruxelles d'un quotidien national français dans un article intitulé « Bruxelles Night Fever »<sup>4</sup>. La nuit est généralement longue pour les délégations et les journalistes présents au Conseil

européen : les discussions se faisant dans une certaine opacité, il faut attendre la fin de la réunion pour avoir les déclarations des chefs d'Etat et de gouvernement, à moins d'avoir la chance d'obtenir des informations en *off* par certains diplomates et porte-paroles. Si les enjeux sont importants, la plupart des journalistes va attendre la sortie des chefs d'Etat et de gouvernement qui donnent alors généralement une conférence de presse. Le deuxième jour, la reprise ou la poursuite des négociations se fait dans la matinée. Les journalistes sont en général moins nombreux dans la salle de presse, sauf si aucun accord sur l'un des points majeurs n'a pu encore être trouvé entre les membres du Conseil. A la fin des négociations, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne, qui participent tous deux aux négociations en tant que « facilitateurs » des débats, donnent une conférence de presse commune. Suivent les briefings nationaux et les *doorsteps* de sortie, dans le bâtiment du Justus Lipsius cette fois.

Il faut une accréditation spécifique pour les sommets européens : ni une carte de presse, ni même l'accréditation interinstitutionnelle annuelle ne sont suffisantes pour accéder aux sommets. Le système d'accréditations pour accéder au Justus Lipsius est complexe : il n'y a pas moins de cinq procédures différentes<sup>5</sup>. L'accréditation est le critère d'entrée dans le groupe, et le caractère exceptionnel des sommets européens est renforcé par la procédure à suivre. Pour le nouvel arrivant qui ne connaît pas encore les règles qui s'appliquent à ce monde, tout cela peut sembler très complexe et difficile. Et même sur place, il faut passer par différents « sas » et suivre un chemin très balisé afin de pouvoir accéder à l'intérieur du bâtiment : autant d'étapes qui marquent des frontières physiques et symboliques entre le « dehors » et le « dedans ». Le processus d'accréditation est ainsi un moyen pour les institutions de contrôler qui va avoir accès à l'information, de même qu'il donne le sentiment aux journalistes d'être dans un espace « VIP », et renforce leur tendance corporatiste. Les journalistes sont donc dans une véritable bulle, à l'intérieur même de la « bulle européenne » comme est souvent qualifié le quartier des institutions communautaires à Bruxelles. Et toutes les frontières entre l'intérieur et l'extérieur sont autant de murs symboliques qui empêchent les journalistes de voir ce qui se passe autour d'eux : l'institution définit quelle est l'information valable à diffuser et quels sont les acteurs légitimes dépositaires de ce savoir.

Le Conseil européen est un « environnement symbolique distinct » dans lequel le travail du journaliste-correspondant est largement façonné « par des structures, règles, conventions et objectifs que

chaque journaliste doit connaître et dont il doit tenir compte » (Heikkilä et al., 2007). Un code de bonne conduite a même été élaboré en partenariat avec l'Association de la Presse Internationale (API) afin de préciser les règles générales applicables au centre de presse<sup>6</sup>, qui sont plus détaillées que celles en vigueur dans les autres institutions de l'UE<sup>7</sup>. Ainsi, les représentants des médias audiovisuels qui participent aux *pools* (auprès des chefs d'Etat et de gouvernement, dans les moments qui précèdent les négociations) ne peuvent prendre que des sons d'ambiance et ne peuvent pas poser de questions. Ensuite, les bureaux et facilités du centre de presse sont réservés aux journalistes et seuls eux sont autorisés à prendre la parole lors des conférences de presse (après déclinaison de leur nom et de leur média). Un classement du mode de citations des propos tenus est également indiqué<sup>8</sup> : *on the record* pour tous les événements ayant lieu dans la salle de presse, imputables nominativement à leur énonciateur ; *off the record*, les propos peuvent être attribués à des « fonctionnaires de l'UE » ou à des « sources diplomatiques » (les prises de son et de vidéo sont interdites) ; *background*, aucune citation possible. Mais s'il apporte de nombreuses restrictions sur ce que les journalistes peuvent faire ou dire, le règlement garantit néanmoins une forme de protection des *insiders* dans le sommet qui ont ainsi un accès prioritaire à l'information officielle et à sa diffusion<sup>9</sup>, de même qu'en encadrant les relations avec les diplomates et les fonctionnaires présents. Être à l'intérieur, c'est se soumettre à ces règles, mais c'est aussi avoir accès aux acteurs qui se trouvent dans l'enceinte du bâtiment, et donc, aux relations informelles qui se tissent avec eux et desquelles les journalistes vont tirer leurs informations principales.

« En fait, les informations les plus importantes, c'est tout ce qui est *off*. Que ce soit les briefings nationaux pré-Conseil, que ce soit Preben [Amman, porte-parole de Donald Tusk] ou les porte-paroles pendant le Conseil, tu vois, comme c'est du *off*, les langues sont un peu plus déliées, même si ça reste très cadenassé. Tu arrives à avoir des petites informations un peu plus sexy. » (Journaliste, presse nationale belge francophone).

---

**DANS LA SALLE DE PRESSE :  
GÉOPOLITIQUE ET CONFRATERNITÉS**

---

La salle de presse principale se trouve dans l'atrium du Justus Lipsius : des bureaux avec prises électriques et lignes téléphoniques sont installés<sup>10</sup> dans cet espace en début de semaine lors d'un sommet. Les journalistes bénéficient

également d'un réseau internet wifi libre d'accès qui permet d'accéder à un intranet sur lequel des ressources médiatiques sont mises gratuitement à leur disposition<sup>11</sup>. Ils ne peuvent pas réserver officiellement de place, mais ceux en poste à Bruxelles peuvent venir mettre sur les bureaux un papier avec leur nom, leur média et leur pays quelques jours auparavant. Quelques salles supplémentaires se trouvent sur les côtés de l'atrium, au niveau du centre de presse (surnommées les « bocaux » car salles fermées et vitrées) et sur les mezzanines à l'étage. Des salles pour les briefings à destination de la presse pour chaque Etat-membre se situent à différents endroits : les plus grandes, pour l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni notamment, sont au centre du bâtiment, à l'étage (neuf salles d'environ 90 places) et les autres, plus petites, se trouvent en sous-sol du bâtiment (jusqu'à une cinquantaine de places). Une grande salle de briefing commune pour le Président du Parlement européen et le Président du Conseil est également accessible. Entre le centre de presse et les salles de briefing se trouve le bar de la presse, ouvert généralement pendant toute la durée des réunions. C'est un lieu de passage et un espace où s'effectuent de nombreux contacts et discussions entre journalistes, porte-paroles et membres des délégations.

L'organisation de la salle de presse est très codifiée. Les journalistes se regroupent par pays, se placent toujours plus ou moins à la même place et l'on observe des coopérations entre les journalistes de même nationalité de journaux différents : chacun va par exemple aller voir un briefing différent et partager ensuite les infos avec ses « collègues ». Les journalistes français sont regroupés à deux endroits différents. Les correspondants à Bruxelles et les spécialistes des affaires européennes se trouvent sur les tables de l'atrium. En revanche, ceux qui suivent le président de la République dans ses déplacements, le *pool* Elysée, restent dans la salle de briefing à l'étage. Cette distinction à l'intérieur même du groupe national est très importante et reflète l'engagement dans l'information européenne des journalistes. On peut reprendre à ce sujet le terme de confraternité utilisé par Bucher et Strauss dans leur texte fondateur sur la dynamique des professions (Bucher & Strauss, 1992) : cette relation entre personnes qui se considèrent comme collègues est caractérisée par un haut degré d'intérêts partagés et de symboles communs, qui reflète la position occupée dans la profession.

Dans la salle de presse principale, des petites rédactions nationales se forment avec leurs statuts hiérarchiques entre journalistes, définis par l'an-

cienneté des acteurs dans les affaires européennes. Cela permet aussi des processus de socialisation qui favorisent l'acquisition des conventions propres au microcosme.

« C'est des codes que tu ne connais pas quand tu es nouveau venu, moi mon premier Conseil, c'était vraiment un cauchemar à gérer. Maintenant c'est différent, je connais les gens, et puis je m'entends très bien avec [le responsable du service monde d'un quotidien belge], alors lui c'est une institution, c'est un peu comme Preben [Amman, porte-parole de Donald Tusk] quoi ! C'est le Quatremer belge si tu veux ! Il couvre ça depuis des années... » (Journaliste, presse belge francophone)

Les « institutions » sont les journalistes qui ont acquis une longue expérience dans l'information européenne, qui en connaissent et maîtrisent tous les rouages grâce à une bonne connaissance des dossiers et du fonctionnement des institutions, appuyée par un carnet d'adresses conséquent au sein de la bulle bruxelloise. Et qui facilitent l'apprentissage des conventions du monde aux nouveaux arrivants. Il y a finalement quasiment autant de microcosmes journalistiques que de pays de l'UE : il n'y a pas une salle de presse européenne générale mais une multitude de rédactions nationales qui se basent sur les sphères publiques nationales auxquelles les journalistes s'adressent.

On observe dans les interactions que les journalistes développent avec les multiples acteurs, politiques et médiatiques, des concurrences et des coopérations, notamment dans leur dimension « informelle », très riche lors de ces rencontres (Legavre, 2014). C'est ainsi la mise en concurrence des sources, par les journalistes et par l'événement lui-même, qui permet d'obtenir des informations : à la différence de la salle de presse de la Commission européenne, où seuls des acteurs communautaires sont présents pour répondre aux questions des journalistes, le Conseil réunit en un même lieu et au même moment des acteurs politiques nationaux et européens de premier plan.

#### Un « concert européen » en live : 28 + 1 voix

Le rôle de médiateur des journalistes européens, qui se trouvent normalement symboliquement entre l'Europe et l'Etat-nation (Siapera, 2004), est ici poussé à son paroxysme puisqu'ils se trouvent physiquement en interaction avec à la fois des acteurs communautaires et des acteurs politiques nationaux dans un même espace fermé. Les journalistes accrédités aux réunions du Conseil

européen se retrouvent alors dans une position unique, dans un monde qui mêle les relations intergouvernementales et communautaires, avec des acteurs dont les agendas ne sont pas les mêmes mais qui participent à la même mise en forme de l'Europe politique. En tant que médiateurs pour leurs publics de l'information européenne produite lors de ces occasions, ils sont ainsi le centre de l'attention d'acteurs en concurrence. Car si la mise à l'agenda des problématiques discutées au Conseil se fait en partenariat entre les 28 Etats-membres et le Conseil européen, chaque acteur peut ensuite essayer d'imposer son propre cadrage et son interprétation des résultats des négociations politiques. Chaque source est alors en compétition avec les autres pour le cadrage qui sera donné de l'information. Les journalistes présents dans le centre de presse vont alors être la cible de la communication politique (*spin*) officielle (*on the record*) lors des briefings, et officieuse (*off the record* et *background*) à différents niveaux, des acteurs nationaux et institutionnels avec des stratégies en concurrence pour le cadrage de l'information qui sera diffusée par les médias.

De l'avis de nombreux journalistes habitués des sommets interrogés, il est important d'avoir son bureau dans la salle de presse principale, dans l'atrium du bâtiment, car « c'est là que tout se passe », comme le décrit une correspondante de la presse quotidienne française : pendant les négociations, certains diplomates et porte-paroles vont descendre dans la salle de presse et distiller des informations sur l'avancée des négociations. Les journalistes doivent faire preuve de rapidité dès leur arrivée et « bondir » pour écouter leurs déclarations *off* et pouvoir les questionner. Si tous les journalistes peuvent écouter et poser des questions (pour peu qu'ils aient réussi à ne se placer pas trop loin de la source), la primeur va généralement aux journalistes de la nationalité de la source qui va dans un premier temps se diriger vers eux.

Les rencontres se font aussi dans le bar du centre de presse, qui a l'avantage de favoriser les discussions en plus petit comité, donc les déclarations plus intéressantes en termes informationnels pour les journalistes. Dans cet espace, les acteurs peuvent se donner rendez-vous à deux, trois ou quatre personnes, ou simplement s'asseoir à l'une des nombreuses tables et interpellier les personnes qui passent pour entamer une discussion autour d'un café. Contrairement à la salle de presse où les journalistes sont à leur bureau en train de travailler à l'écriture de leur article, entourés de leurs collègues et où il est donc difficile d'avoir un échange « privé », et à la différence des salles de briefings où les rapports avec les sources sont régis par le

*on the record* et selon des règles définies<sup>12</sup>, le bar de la presse est un espace qui rend possible le *off the record* et des interactions plus libres avec les sources pour recueillir des informations (Legavre, 1992).

Dernier espace dans lequel les journalistes peuvent recueillir et échanger des informations, le socio-numérique. Beaucoup de contacts se font ainsi par téléphone portable (SMS notamment) afin d'obtenir des informations lors des négociations. *Twitter* joue un rôle primordial pour les journalistes à l'intérieur du centre de presse pour la collecte d'information : c'est là que de très nombreuses informations sont diffusées via le hashtag du Conseil européen #EUCO, décliné différemment selon que l'information est *on* ou *off*. On y retrouve les mêmes acteurs que ceux dans la salle de presse, avec les hiérarchies d'importance et de statut qui se traduisent ici en nombre de *followers* et de *retweets*. Les négociateurs peuvent également compter sur la remontée d'information par ces canaux pour tenter de faire avancer les négociations ou de faire pencher tel ou tel acteur en faveur de telle décision en incluant les journalistes via la discussion numérique.

Les journalistes vont ensuite chercher à recouper les informations qu'ils obtiennent par ces différents moyens et différents acteurs en les recoupant entre elles. C'est là que la mise en concurrence des acteurs, nationaux et communautaires, se fait en amenant les uns ou les autres à réagir à une information ou à une interprétation donnée par une autre source. Cette mise en concurrence entre les acteurs politiques crée des effets d'opportunité pour obtenir des informations, mais également de leur côté, pour exister médiatiquement et influencer sur les négociations.

« En fait ce dont tu dois être conscient en tant que journaliste c'est que chaque source t'utilise, tu les utilises toi aussi pour avoir des infos bien sûr, mais t'es utilisé aussi pour envoyer un certain message aux lecteurs ». (Journaliste, presse nationale belge francophone).

---

#### LES SOURCES COMMUNAUTAIRES : UN CADRAGE SUPRANATIONAL DE L'ACTUALITÉ

---

L'objectif des institutions européennes est de donner un cadrage supranational de l'actualité européenne, c'est-à-dire d'essayer de sortir des cadres d'interprétations nationaux qui vont avoir tendance à expliquer l'information européenne

dans des termes de politique intérieure uniquement, c'est-à-dire une vision nationalisée de l'actualité européenne. Pour cela, ils disposent de plusieurs moyens et ont une stratégie de communication à destination des journalistes soutenue par différents acteurs. Le centre de presse du Conseil diffuse de très nombreux documents d'information et des communiqués de presse tout au long du sommet. Le secrétariat général du Conseil, qui produit ces documents, est composé de fonctionnaires européens multinationaux qui ont pour mission de défendre l'intérêt général communautaire (Georgakakis, 2010). Le cadrage dans ces documents est ainsi définitivement supranational et européen. La présidence du Conseil européen est aussi soutenue par quatre personnes à la communication : un porte-parole principal et trois attachés de presse. Le centre de presse dispose de son côté d'une équipe de quinze attachés de presse spécialisés dans un domaine particulier de la politique européenne (Agriculture et pêche, Affaires intérieures, Coordination de la lutte contre le terrorisme, ...) chargés de répondre aux médias sur les questions touchant à ces domaines.

Que ce soit dans les documents d'information, les communiqués, par l'intermédiaire du service de presse ou du porte-parole de Donald Tusk ou les conférences de presse conjointes du président du Conseil européen et du président de la Commission européenne, l'objectif officiel est à chaque fois de porter « la voix de l'Europe », entendue comme un tout. Il s'agit donc de mettre en avant les consensus obtenus et les orientations politiques décidées par les 27 ou 28 États-membres pour les ériger en prise de position commune et partagée, supranationale, et qui efface donc les conflits, désaccords, oppositions ou nuances que peuvent traduire les positions nationales. En ce sens, le président du Conseil européen incarne cette figure de l'Europe unifiée : il est le visage et la voix de l'UE, en coopération avec le président de la Commission européenne. En témoigne l'usage systématique du « nous » dans ses prises de parole lors du Conseil et les mentions « le Conseil européen », « les 28 États-membres » ou « l'UE » qui caractérisent les décisions prises, sans que jamais ne soit laissé de place aux positions particulières qui auraient pu être exprimées lors des négociations. Officieusement, les porte-paroles peuvent laisser filtrer quelques informations en *off* sur le déroulement des négociations, mais toujours dans un jargon circonstancié qu'il faut maîtriser.

« En fait le porte-parole te permet de savoir un peu comment se passent les discussions.

Alors il ne va pas dire 'La Pologne râle, l'Italie lui a tapé dessus'. Non. Mais il va dire : 'ça bloque là-dessus, il y a eu des tensions sur tel sujet'. Donc en fait il faut savoir décortiquer son discours, tout le temps. Quand il dit : 'On a eu une discussion franche', ça veut dire ce que ça veut dire qu'ils s'engueulent quoi ! (rires) Tu dois savoir lire entre les lignes. Quand tu es nouveau venu tu te dis 'ah bah une discussion franche, c'est cool', mais non, c'est pas ça ! (rires) ». (Journaliste, presse belge francophone).

L'unité de la prise de parole et la cohérence sur le moyen terme de la mise en place d'une politique européenne sont l'un des buts de la création de la fonction propre de président du Conseil européen, introduite par le Traité de Lisbonne, qui était jusqu'alors assurée par le chef d'État ou de gouvernement de l'État membre qui exerçait la présidence tournante du Conseil de l'UE.

---

#### LES SOURCES NATIONALES : SOUS L'ŒIL DE LEUR OPINION PUBLIQUE

---

Au contraire des représentants des institutions communautaires qui cherchent à gommer au maximum les dissensions pour donner une image de façade unitaire, les représentants nationaux peuvent défendre leurs propres intérêts et donner leurs interprétations. Pour cela, ils disposent eux aussi du *on* et du *off the record*. Le premier public visé est l'opinion publique de son pays, à travers les journalistes de la presse nationale présents dans la salle de briefing, et ce depuis les débuts du Conseil :

« Le retentissement donné aux sessions est tel que les chefs d'État ou de gouvernement qui y participent se sentent en permanence observés par leur opinion publique : l'attitude qu'ils adoptent est avant toute autre considération fonction de celle-ci et on sait que l'opinion britannique n'est pas des plus européennes. Il y a dix ans, Jean Dondelinger justifiait la naissance du Conseil européen par l'affaiblissement du Conseil où « il est plus important pour un Ministre que sa presse nationale rapporte qu'il a défendu avec la dernière énergie les intérêts de telle ou telle catégorie de producteurs plutôt que de se voir crédité d'avoir contribué à un succès de l'entreprise européenne » (39). En cela, le Conseil européen n'est qu'une variante du Conseil traditionnel. » (Jongen, 1985)

Le poids de la presse nationale et des agendas médiatiques nationaux dans ces événements est prépondérant : en *on*, les conférences de presse à l'intérieur du sommet relèvent d'un cadrage renationalisé des informations et sur la politique intérieure plus que sur les questions européennes et leurs enjeux à un niveau communautaire. C'est une interprétation nationale des conclusions du Conseil européen. Le cadrage majoritaire est donc national, et si certains pays peuvent s'essayer à « prendre de la hauteur » pour embrasser une vision européenne des enjeux, d'autres assument clairement l'objectif de ne parler qu'à leurs concitoyens d'enjeux nationaux. Pendant les négociations et à l'issue de celles-ci, chaque membre organise donc des conférences de presse dans des salles séparées<sup>13</sup>. C'est l'occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de donner leur cadrage des négociations en cours et de répondre aux questions des journalistes présents. Chaque Etat-membre a ainsi à sa disposition une salle dans laquelle il organise selon ses propres modalités la conférence de presse<sup>14</sup>. Pour l'observateur étranger au monde, ces moments peuvent d'abord paraître seulement relever du folklore national, mais en les analysant, ils nous en disent beaucoup sur les stratégies de cadrage de l'information européenne. Les briefings sont ainsi autant de mises en scène de l'information européenne qu'il y a de pays : on ne relève pas véritablement de pratiques unifiées, communes et transnationales. Tout est personnalisable et personnalisé, des dispositifs matériels utilisés à la manière de s'adresser aux journalistes : en pénétrant dans la salle de briefing, on est en quelque sorte en « territoire national » et l'on retrouve les conventions communicationnelles qui prévalent dans le pays concerné incarnées par les journalistes politiques nationaux présents. Les traditions et cultures nationales sont présentes : il faut maîtriser les conventions des conférences de presse du pays, et bien souvent la langue, pour pouvoir gérer au mieux les interactions. De même, les questions sont plus facilement accordées aux journalistes connus (donc majoritairement nationaux) qu'à des étrangers : ce sont davantage les journalistes au cœur du monde de l'information politique nationale qui auront la parole.

La concomitance dans le temps des briefings met cependant les Etats en concurrence entre eux pour donner leur cadrage médiatique à la presse internationale et provoque un intérêt à adopter différentes stratégies en fonction de l'image que l'on veut donner, selon ses propres intérêts et son poids dans ce monde. La pluralité des interprétations représente néanmoins une opportunité pour les journalistes qui connaissent bien les rouages de la machine du Conseil afin d'avoir une vision plus complète des négociations.

« Ce que j'aime bien faire moi, c'est d'abord tu fais la conférence de presse allemande, parce que Merkel elle arrive souvent plus vite que les Français en mode j'ai envie de rentrer à la maison, et elle est plus rapide, ça dure 20 minutes quoi. Donc t'écoutes Merkel, très synthétique, puis quelques questions de journalistes choisis à l'avance, toujours chez les Allemands. Et dès que c'est fini tu vas dans la pièce à côté écouter les Français. Donc souvent c'est commencé depuis 10 minutes, mais comme ils répètent beaucoup les choses, et que t'as eu des spins avant tu t'en fous. Mais là t'as la version française du truc, et tu peux voir les décalages, les choses qui importent. Par exemple l'Allemagne va pouvoir parler beaucoup de la Turquie alors que nous on s'en fout, ou sur les questions de budget, t'as pas les mêmes choses. Dans l'idéal aussi tu peux aller voir les Belges ou les Luxembourgeois. Mais bon comme tout est en même temps, ce n'est pas facile ». (Correspondant à Bruxelles, presse spécialisée).

Comparaison n'est pas raison, mais pour les journalistes européens, la dimension comparatiste est au cœur de leurs pratiques de production d'information : la polyphonie discursive nécessaire à tout bon article journalistique se décline ici sur un mode transnational qui met la comparaison au centre de la récolte de l'information. Dans la mesure où le document de conclusion des négociations est « institutionnellement lissé » pour gommer les désaccords entre pays, assister à plusieurs conférences de presse est un moyen de reconstituer le récit des discussions politiques et de voir où l'emphase est mise en fonction du cadrage qui veut être donné. Ils multiplient ainsi les sources de différents pays afin de diversifier les cadrages et obtenir une image la plus proche possible de la réalité. Du côté des journalistes, on observe également des coopérations transnationales entre collègues de différents pays afin de s'échanger les notes en fin de conférence de presse pour pallier le fait qu'il est impossible d'assister à toutes en raison de leur concomitance.

### Un événement « mondain » européen

Les sommets réunissent un grand nombre d'acteurs médiatiques et sont un moment important de socialisation entre collègues *journalistes européens*, principalement de même nationalité. C'est l'occasion pour eux de se retrouver et d'échanger sur des dossiers techniques et politiques, entre spécialistes des affaires communautaires bien sou-



vent marginalisés au sein de leur média ou pour des correspondants à Bruxelles sans rédaction au quotidien. L'organisation par nationalités de la salle de presse est en ce sens révélatrice d'une première forme de coopération puisque les journalistes recréent une petite rédaction éphémère le temps du sommet.

« Et donc du coup c'est des gens avec qui tu bosses... il n'y a pas vraiment de concurrence... alors bien sûr oui t'as envie de faire le meilleur papier, d'avoir plus d'infos, si t'as un truc que les autres n'ont pas tu vas pas forcément leur donner, mais si un jour t'es coincé parce que tu peux pas aller à un briefing, parce qu'il y en a deux en même temps ou je sais pas quoi, et du coup je peux envoyer un message à [correspondant d'un journal de la presse quotidienne] pour lui demander s'il n'a pas le briefing des Hongrois par exemple et évidemment il va me le filer. Et je fais pareil quand il me demande aussi. Nos canards font un peu la même chose, mais après ce n'est pas la guerre ouverte quoi... Après si j'ai le dernier document sur le cadre financier de l'UE, bah non je ne vais pas lui dire tiens je te le donne. Donc t'as ce microcosme de gens que tu connais bien parce que tu fréquentes les mêmes endroits notamment la RP, etc.... et après t'as les autres journalistes, là c'est des rencontres que tu fais, et tu te rends des services... on s'échange les notes des briefings mutuellement quoi ». (Journaliste français, presse spécialisée).

Les coopérations entre journalistes se mettent en place pour arriver à traiter l'information correctement : les rivalités sont effacées, dans un domaine journalistique peu concurrentiel car soumis à peu d'intérêt de la part des rédactions dans la presse nationale, ou alors de médias de niche qui ne sont pas en concurrence directe les uns avec les autres.

Une division s'opère entre les journalistes spécialistes des affaires européennes habitués aux sommets (pour la majorité basée à Bruxelles mais également quelques-uns venant de Paris) qui couvrent l'actualité européenne de manière récurrente, et les journalistes qui suivent le président de la république (désignés comme « les Parisiens » ou le *pool* Elysée) qui restent dans la salle de briefing de la France et ne sont là que pour recueillir les propos du président.

« Une fois ce qui était marrant c'est qu'à la fin d'une conférence de presse de Hollande,

à la fin quand il descend de son pupitre et qu'il passe sur le côté les journalistes le bloquent toujours un peu pour avoir du off, avec Macron c'est pareil d'ailleurs, et en fait ce qu'il s'est passé c'est que tous les journalistes parisiens se sont mis à parler avec Hollande, et nous, tous les journalistes bruxellois, on a discuté de l'autre côté de la salle avec son sherpa Europe. En fait la petite phrase de Hollande on s'en foutait, mais avoir le *off* du mec sur les négociations, c'était hyper intéressant. Et là tu voyais la différence de culture ». (Journaliste, presse française spécialisée)

La localisation différente des journalistes au sein du bâtiment, et leur division en deux groupes, traduit ainsi leur connaissance du monde social dans lequel ils se trouvent, leurs intérêts en termes informationnels et leur capacité à maîtriser les interactions avec les nombreux acteurs en présence.

Comme d'autres spécialités journalistiques avant eux, les journalistes européens luttent pour la reconnaissance professionnelle de leur spécialité journalistique, et se constitue comme segment professionnel émergent (Bucher & Strauss, 1992) avec ses structures et ses juridictions (Abbott, 1988), mais ils luttent également pour la reconnaissance de l'Europe comme « catégorie légitime d'intervention journalistique » tout en façonnant une définition du contenu et des frontières de cette catégorie (Lévêque, 2016). Les « marathons » des « sommets de la dernière chance » sont en ce sens des événements qui ont particulièrement marqué les journalistes dans leur carrière. Ce sont des moments intenses d'intérêt et de politisation autour des questions communautaires durant lesquels ils ont eu l'impression d'avoir du poids en tant que journalistes, de faire un travail important et reconnu comme tel.

« Oui moi après je fais partie d'une génération de journalistes qui ont vécu les crises. Là en juin je fêterai mes 10 ans de sommet européen, le premier que j'ai fait c'était en 2008 juste après le non de l'Irlande au TCE... et après c'était les crises de 2011, de 2012 etc. » (Journaliste, presse française spécialisée).

La participation aux sommets de crise est revendiquée comme une forme d'accomplissement et leur évocation se fait sur le ton d'une certaine nostalgie professionnelle (« *2015 nous manque* », « *mais bon, on ne peut pas non plus espérer des crises tout le temps ! On a été un peu trop gâtés ces dernières années ! (rires)* »). Ils sont en

ce sens comparables aux « faits d'armes » de la carrière militante décrite par Olivier Fillieule, et participent de l'acquisition d'une idéologie propre au groupe, de ressources en tant que savoirs et savoir-faire et de développement de réseaux de sociabilité (Fillieule, 2009) : les sommets européens de crise constituent ainsi un fait d'arme de leur *militantisme d'information*. A l'occasion des crises auxquelles est confrontée l'UE, ils se saisissent des problématiques européennes plus clairement et assument à cette occasion un rôle prépondérant de mise en forme d'une information politique qui se retrouve « à la Une ».

---

#### DES MICROBULLES DANS LA BULLE...

---

Le Conseil européen est, sous divers aspects, un microcosme à part entière : c'est un espace distinct délimité dans des bâtiments par un dispositif matériel et « physique ». Mais ce sont également ses règles propres de fonctionnement, sa complexité et le nombre et la diversité des acteurs présents qui participent de cette définition. A l'intérieur de ce monde social distinct, les interactions entre acteurs, selon leur poids et les positions qu'ils y occupent, contribuent à la définition collective de l'objet information européenne. Si l'institution exerce une forme de contrôle sur les journalistes, ces derniers parviennent aussi à regagner une certaine flexibilité dans leurs pratiques en exploitant les relations avec les multiples acteurs en présence. L'analyse des sommets européens du point de vue des interactions entre les acteurs permet ainsi de comprendre comment l'information européenne est produite lors de tels événements. D'un côté, les concurrences entre acteurs politiques sont exploitées pour obtenir de l'information et varier les interprétations ; de l'autre, les coopérations entre journalistes permettent de faire face à la compétition entre les sources et à l'important flux d'informations. Deux niveaux d'interactions se mettent

en place alors : dans le formel et dans l'informel. Dans les relations formelles, caractérisées par le *on the record* et le niveau officiel, c'est la mise en scène de l'information européenne à laquelle on assiste, à la fois nationalisée et reflétant la nature intergouvernementale des sommets. On observe alors autant de groupes de journalistes que de nations, avec une polarisation autour des représentations nationales et des déclarations des chefs d'Etat reprises dans la presse. Dans les relations informelles, caractérisées par le *off the record* et les relations officieuses, c'est la mise en forme de l'information européenne par les acteurs du monde social du journalisme européen qui se joue, dans les concurrences de cadrages et avec l'émergence de pratiques partagées de production de l'information (croisement des sources institutionnelles et nationales, établissement de comparaisons, ton pédagogique), certes encore peu stabilisées. Au niveau des individus, chez les *journalistes européens*, on observe ainsi l'émergence d'un monde social avec ses conventions partagées de production de l'information (récolte et rapports aux sources) qui se font dans les processus de coopération entre collègues, et de pratiques transnationales de coproduction de l'information. Cependant, le caractère national des publications dans lesquelles les journalistes écrivent fait qu'ils doivent ensuite retraduire les politiques communautaires dans des enjeux nationalisés. Au niveau des médias, la mise en forme sera ensuite donc définie par la ligne éditoriale et le public du média (sélection et hiérarchisation de l'information). Alors, la concurrence entre les niveaux supranationaux et nationaux se fait au détriment d'une vision transnationale de l'information européenne.

---

Date de soumission : 15 mars 2018  
Date d'acceptation : 25 mars 2019

## NOTES

---

<sup>1.</sup> La « security clearance » demandée dans la procédure d'accréditation et qui m'avait été accordée par le ministère de la Justice belge m'a été retirée quelques semaines plus tard, avec pour justification que je ne « rassemblai[s] plus les conditions nécessaires » sans que rien ne vienne prouver ce changement de statut.

<sup>2.</sup> Particulièrement, les articles publiés par *Cafébabel Bruxelles* à l'occasion de leur couverture des sommets européens depuis une dizaine d'années.

<sup>3.</sup> La correspondante à Bruxelles d'un titre de la presse nationale française, le chef du bureau européen d'un média français d'information européenne, un journaliste d'un site d'information européenne et une journaliste du service international/Europe d'un titre de la presse nationale francophone belge.

<sup>4.</sup> Honoré, R. « Bruxelles Night Fever », *Lesechos.fr*, mis en ligne le 18 décembre 2014, [https://www.lesechos.fr/18/12/2014/LesEchos/21838-052-ECH\\_bruelles-night-fever.htm](https://www.lesechos.fr/18/12/2014/LesEchos/21838-052-ECH_bruelles-night-fever.htm)

<sup>5.</sup> L'accréditation « normale » : hors sommets européens valable pour un jour (carte de presse et pièce d'identité, à demander et retirer à l'entrée) ; le badge interinstitutionnel. L'accréditation « pour les sommets et événements de haut niveau » : l'accréditation classique (à demander jusqu'à un mois avant la date du sommet) et l'accréditation tardive ; le badge semestriel. (<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/accreditation/>)

<sup>6.</sup> « Règles générales applicables dans le Centre de presse », [onsilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu/media/31866/press-centre-rules-11-2017-fr.pdf), mise en ligne en novembre 2017, <http://www.consilium.europa.eu/media/31866/press-centre-rules-11-2017-fr.pdf>

<sup>7.</sup> « Code de conduite des journalistes dans les locaux de la commission européenne », [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu), mis en ligne le 20 avril 2016, [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/code-of-conduct-for-journalists-inside-ec-buildings\\_fr\\_0.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/code-of-conduct-for-journalists-inside-ec-buildings_fr_0.pdf)

<sup>8.</sup> Au sujet des modalités de citation des sources européennes, voir l'article de Gilles Bastin sur la production des *quotes* au sein du briefing de midi de la Commission européenne (Bastin, 2008).

<sup>9.</sup> Priorité de plus en plus remise en cause en raison de la diffusion sur internet de très nombreux documents, quasiment en temps réel, à des fins de « transparence ».

<sup>10.</sup> Il y a 12 tables avec entre 30 et 40 places, ce qui représente environ 600 bureaux dans l'atrium.

<sup>11.</sup> Accès à la version payante de certains médias européens, notamment *Politico Europe*.

<sup>12.</sup> Ces règles sont consignées dans le document produit par l'Association de la Presse Internationale et le Conseil européen. « Règles générales applicables dans le Centre de presse », [onsilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu/media/31866/press-centre-rules-11-2017-fr.pdf), mise en ligne en novembre 2017, <http://www.consilium.europa.eu/media/31866/press-centre-rules-11-2017-fr.pdf>

<sup>13.</sup> Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la France et l'Allemagne font un briefing commun, pratique qui avait cours entre Angela Merkel et Nicolas Sarkozy au moment de la crise grecque.

<sup>14.</sup> Lors du sommet européen du 9-10 mars, j'ai pu assister à cinq conférences de presse différentes : le premier jour d'abord celui du président du Conseil européen, puis le soir la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ; et, en fin de deuxième jour, l'Espagne.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Baisnée, O., 2007, « En être ou pas », *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, n° 166–167, pp. 110–121. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0111>
- Bastin, G., 2003, *Les professionnels de l'information européenne à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information (territoires, carrières, dispositifs)*.
- Bastin, G., 2008, « Comment on fait un “quote” ? Coproduction et revendications de juridiction », in Legavre, J.-B., Dauvin, P. (Éds.), *Les publics des journalistes*, La Dispute, pp. 65–83. <http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/halshs-00350120/document>
- Becker, H. S., 1983, « Mondes de l'art et types sociaux », *Sociologie Du Travail*, vol. 25, n° 4, pp. 404–417.
- Becker, H. S., 2006, « Sur le concept d'engagement », *Sociologies*. <http://sociologies.revues.org/642>
- Becker, H. S., Pessin, A., 2006, « Dialogue sur les notions de monde et de champ », *Sociologie de l'art*.
- Bucher, R., Strauss, A., 1992, « La dynamique des professions », *La trame de la négociation, Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- Cefaï, D., 2015, *Mondes sociaux Enquête sur un héritage de l'écologie humaine à Chicago*, Sociologie, PUF.
- Cornia, A., Lönnendonker, J., Nitz, P., 2008, « European Councils as First Encounters of Trans-European Media Communication ? », *Journalism*, vol. 9, n° 4, pp. 493–515. <https://doi.org/10.1177/1464884908091296>
- Fillieule, O., 2009, « Carrière militante », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, coll. « Références », pp. 85–94. <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux-9782724611267-page-85.htm>
- Foret, F., Rittelmeyer, Y.-S., 2013, *The European Council and European Governance. The Commanding Heights of the European Union*, London, Routledge.
- Georgakakis, D., 2010, « L'administration de l'union européenne à la croisée des chemins », *Revue Française d'administration Publique*, vol. 1, n° 133, pp. 5–16.
- Heikkilä, H., Corcoran, F., Fahy, D., Lechaux, B., Lönnendonker, J., Pullerits, E., 2007, *Comparing the Logic of EU Reporting: Transnational Analysis of EU Correspondence from Brussels*.
- Jongen, F., 1985, « Le Conseil européen », *Courrier Hebdomadaire Du CRISP*, n° 1072, pp. 1–55. <https://doi.org/10.3917/cris.1072.0001>
- Legavre, J.-B., 1992, « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, vol. 5, n° 19, pp. 135–158. <https://doi.org/10.3406/polix.1992.1533>
- Legavre, J.-B., 2014, *L'informel pour informer : Les journalistes et leurs sources*, Pepper, L'Harmattan.
- Lévêque, S., 2016, *De la professionnalisation journalistique à la professionnalisation politique au prisme du genre. Trajectoire de recherche*.
- Ollion, E., 2013, « Sommets d'information. Mobilisations feutrées et production de l'information dans un sommet international », *Politiques de Communication*, vol. 1, n° 1, pp. 35–58.
- Siapera, E., 2004, « EU Correspondents in Brussels : Between Europe and the Nation-State », in Herrmann, R. K., Risse, T., Brewer, M. B. (Éds.), *Transnational Identities. Becoming European in the EU*, Rowman & Littlefield Publishers, p. 305.
- Soule, B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, vol. 27.
- Strauss, A. L., 1992, « Une perspective en termes de monde social », in Baszanger, I. (Éd.), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, pp. 269–282,.

**Concurrences et coopérations pour la production de l'information européenne**

**Competition and Cooperation in European News Production**

**Concorrências e cooperações na produção do noticiário sobre a Europa**

**Fr.** Dans le contexte de crises à répétition et de remise en question du projet politique communautaire, cet article s'intéresse au rôle des acteurs du monde de l'information européenne dans la mise en récit et la légitimation de l'Europe dans les médias. Plus particulièrement, on étudiera ici les processus de production de l'information politique à l'occasion de la réunion du Conseil européen. En appliquant le concept de monde social (Becker, 1983) à l'information européenne, nous avons analysé les interactions entre acteurs et les conventions qui régissent ce « microcosme coupé du monde ». Dans cet espace régi par ses propres normes et dont l'accès est fortement contrôlé, les journalistes sont les médiateurs de l'Europe politique à destination des citoyens. Ils se retrouvent ainsi entre l'Europe et l'État-nation, dans un jeu de concurrence informationnelle entre acteurs politiques communautaires et nationaux. Nous avons montré que c'est dans les interactions entre acteurs (à la fois de concurrence et de coopération) que se jouent les processus de mise en forme et de légitimation de l'Europe politique *dans* et *par* les médias. C'est également dans ces interactions que l'on peut observer l'émergence de certaines pratiques transnationales de production de l'information européenne. Les données présentées dans cet article ont été récoltées lors d'une enquête de terrain de plusieurs années réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les mondes sociaux transnationaux du journalisme européen. Cette contribution se base en particulier sur le récit détaillé d'une observation participante réalisée lors du Conseil européen du 9 et 10 mars 2017, ainsi que sur des entretiens réalisés avec des journalistes et des communicants et sur un corpus de documents récoltés lors de l'observation et dans le cadre de mes recherches (articles publiés par des journalistes, notes d'information, communiqués de presse).

**Mots-clés :** correspondants à Bruxelles, journalisme européen, sommet européen, cadrage national / supranational, européanisation

**En.** In the context of repeated crises and questioning of the EU's political viability, this article focuses on the role of European newsmakers in narrative creation and legitimisation of Europe in media. In particular, this paper will examine the political news production process at the European Council summit. By applying the concept of the social world (Becker, 1983) to European news, we analysed the interactions between actors, and the conventions that govern this "microcosm cut off from the world." In this realm governed by its own standards and with highly controlled access, journalists serve as intermediaries between political Europe and its citizens. In this role, they find themselves caught in a news competition game between the EU and national political players. We show that it is in the interactions between actors (both competitive and cooperative) that the processes of shaping and legitimising political Europe in and through the media are played out. It is also in these interactions that we can observe the emergence of certain transnational practices in the production of European news. The data presented in this study was collected during a multi-year field survey carried out as part of a doctoral thesis on the transnational social worlds of European journalism. This paper is based on the detailed account of a participant observation at the European Council summit on March 9 and 10, 2017, as well as interviews with journalists and newscasters and a corpus of docu-

ments collected during the observation and in the course of the author's research (articles published by journalists, information notes and press releases).

**Keywords:** Brussels correspondents, European journalism, European summit, national/supranational framework, Europeanisation

**Pt.** No contexto de crises repetidas e do questionamento do projeto político comunitário europeu, este artigo centra-se no papel dos atores do mundo da informação europeia na narrativa e na legitimação da Europa nos meios de comunicação. Mais particularmente, vamos estudar aqui os processos de produção de informação política por ocasião da reunião do Conselho Europeu. Aplicando o conceito de mundo social (Becker, 1983) à informação europeia, analisamos as interações entre os atores e as convenções que regem esse « microcosmo distante do mundo real ». Neste espaço, regido por seus próprios padrões e cujo acesso é fortemente controlado, os jornalistas são os mediadores da Europa política para os cidadãos. Encontram-se assim entre a Europa e o Estado-nação, num jogo de concorrência informacional entre atores políticos comunitários e nacionais. Mostramos que é nas interações entre os atores (tanto da concorrência quanto da cooperação) que os processos de formação e legitimação da Europa política na e pela mídia se desenrolam. É também nestas interações que se pode observar a emergência de certas práticas transnacionais de produção do noticiário sobre a Europa. Os dados apresentados neste artigo foram coletados durante uma pesquisa de campo de vários anos conduzida como parte de uma tese de doutorado sobre os mundos sociais transnacionais do jornalismo europeu. Esta contribuição baseia-se, em especial, na descrição detalhada de uma observação dos participantes realizada no Conselho Europeu de 9 e 10 de março de 2017, bem como em entrevistas com jornalistas e comunicadores e num conjunto de documentos recolhidos durante a observação e como parte da minha pesquisa (artigos publicados por jornalistas, notas informativas, comunicados de imprensa).

**Palavras-chave:** correspondentes em Bruxelas, jornalismo europeu, cúpula europeia, quadro nacional / supranacional, europeização